Question écrite (09/07/2020)

Situation des étudiants du diplôme de comptabilité et de gestion

M. Jean-Claude Tissot attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la situation des étudiants du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG). Après un arrêt pédagogique des enseignements en mars dernier en raison de la crise sanitaire, suivi d'une période compliquée pour l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur, le calendrier et les modalités des examens d'obtention du DCG ont été profondément modifiés. Initialement prévues le 26 mai 2020, les épreuves du DCG ont été fixées au mois de septembre prochain, soit plus de trois mois après la date officielle de fin des enseignements et plus de six mois après la rupture pédagogique liée au confinement. Reconnaissant la nécessité de conclure le cycle universitaire pour les étudiants de DCG3, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, en relation avec le Directoire du DCG et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, a convenu d'une session exceptionnelle en juillet visant à certifier le DCG grâce au contrôle continu uniquement pour les étudiants n'ayant pas obtenu le statut « non inscrit » sur l'ensemble des unités d'enseignements. Cette adaptation est perçue comme une réelle inégalité de traitement entre des étudiants d'une même filière. De plus, les étudiants de DCG3 bénéficient de conditions très strictes pour valider le diplôme par le contrôle continu. Par conséquent, un très grand nombre d'étudiants devront passer leurs examens fin septembre, alors que la plupart des masters et alternances auront commencé début septembre. Cette superposition des calendriers est problématique car les écoles et les entreprises ne pourront pas accepter les étudiants non-diplômés en septembre, privilégiant les candidats ayant pu obtenir leur diplôme en juillet. Il souhaite par conséquent savoir si des mesures vont être prises par le Gouvernement pour réduire les inégalités de traitements entre les étudiants de la même filière, et si un calendrier spécifique est prévu pour les étudiants de troisième année de DCG.